COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE DU CENTRE-OUEST. COLLÈGE DE CELLES-SUR-BELLE LE 21 JANVIER 1979

Le Président ouvre la séance à 10 h 15.

Sont présents : MM. BARON Yves, BIGET Paul, BONNIN Gaston, CAILLON Paul, CONTRE Émile, DAUNAS Rémy, DROMER Jacques, FREDON Jean-Jacques, FROUIN Hubert, GESAN Marcel, LAHONDERE Christian, MEMIN Émile, ROGEON Marcel, SANDRAS Michel, TERRISSE André.

Le Président remercie le Principal du Collège de Celles-sur-Belle pour son accueil et présente les excuses de MM. BARBIER André, BOUCHET Pierre, BOU-RASSEAU André, CAILLON Michel, PIERROT Raymond, VILKS Askolds.

I - Présentation du numéro spécial 2-1978 :

Ce numéro spécial réalisé par le regretté H. BOUBY est intitulé : "Matériaux pour une étude floristique et phytosociologique du Limousin occidental : forêt de Rochechouart et secteurs limitrophes (Haute-Vienne)". Son format (17 X 23,5 cm) est celui qu'aura désormais le bulletin normal. La qualité de reproduction des photographies est mauvaise. Cela est dû en grande partie aux plaques offset utilisées. A l'avenir, avec l'emploi de plaques aluminium, l'impression des photographies gagnera en qualité.

II - Offset :

L'offset Gestetner fonctionne toujours aussi mal malgré des visites répétées des techniciens. Le gaspillage de papier est énorme (froissage). Le Président rappelle que Gestetner a dû doubler la période de garantie (2ans au lieu de 1). Le remplacement de cette machine doit être envisagé. Gestetner et ABDICK viennent de nous faire des propositions : Gestetner pour une offset de 82 000 F, ABDICK pour un matériel de 56 200 F. Les possibilités techniques de ces deux offsets sont comparables. Le Président précise qu'il est allé voir fonctionner sur place ces machines à Cognac, Saintes, Royan, ... L'offset ABDICK est d'un emploi plus facile que la Gestetner et les résultats obtenus semblent meilleurs. Gestetner propose un rabais "délirant" : de 82 000 à 48 500 F (en comprenant la reprise de l'ancienne machine). ABDICK envisage un rabais de 56 200 à 50 000 F, mais ne peut faire plus. Cette maison ne veut surtout pas reprendre notre ancienne Gestetner. On comprend cela!

Le Président expose au Bureau que, compte-tenu de ses actuelles possibilités financières, il est absolument impossible à la S.B.C.O. d'envisager l'achat de l'une ou de l'autre de ces machines. Il propose donc de prêter la somme nécessaire à la S.B.C.O. Comme il est indispensable d'acquérir en même temps un châssis à insoler les plaques aluminium, ce prêt d'une durée indéterminée et consenti sans intérêt se montera à 66 000 F.

Après une longue discussion, cette proposition est acceptée à l'unanimité par le Bureau. Le remboursement de ce prêt se fera par le vente de numéros spéciaux.

Il est décidé également de ne plus faire confiance à Gestetner et de confier le marché à ABDICK.

Reste le problème de la première offset. Plusieurs solutions sont envisagées : action en justice, en particulier. Cela prendrait des mois, voire des années. Il est jugé préférable de menacer Gestetner d'intenter une telle action si elle refusait de reprendre ce matériel (même pour un petit prix). Le Président est chargé de traiter avec Gestetner le problème de la reprise.

III - Réimpression des "Discomycètes de France" de L.-J. GRELET :

Cet ouvrage paru sous forme de fascicules, les premiers dans notre bulletin, les autres dans la "Revue de Mycologie", est actuellement introuvable en entier (sauf sous forme de photocopies). Grâce à l'accord des responsables de la "Revue de Mycologie", la Société Botanique de Centre-Ouest va en entreprendre la réimpression. Sa vente pourra permettre à notre Société de rembourser une partie de ses dettes. L'ouvrage complet comptera environ 700 pages et sera vendu au prix de 200-250 F

IV - <u>Inventaire des tourbières de France entrepris par le Ministère de l'Environnement :</u>

M. BARON fait part de la position réservée de la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature, en partie parce que cet inventaire repose sur le bénévolat mais aussi parce que les résultats pourraient être utilisés à des fins qui ne sont pas la Protection. Il est décidé de participer à cet inventaire mais on attendra avant d'envoyer les fiches. Des responsables sont désignés pour chaque département : MM. BARON et GESAN pour la Vienne, M. CONTRE pour les Deux-Sèvres, MM. TERRISSE et DELARAI pour la Charente , M. LA-HONDERE pour la Charente-Maritime et MM. VILKS et CHESTEM pour la Haute-Vienne.

V - Questions diverses:

1 - Rapports scientifiques :

Ces rapports nous sont souvent demandés pour la protection de certains biotopes particuliers. Ils peuvent être imprimés grâce à l'offset de la Société. Le Président demande de grouper, si possible, les travaux à faire.

2 - Bulletins antérieurs à la nouvelle série :

Le Bureau décide de vendre les numéros disponibles au prix de 25 F l'exemplaire.

3 - Autoroute A 10:

La Société à laquelle ont été confiés les travaux nous demande de faire une étude sur les essences d'arbres et d'arbustes qui pourront être plantées le long de cette voie en construction entre Niort et Saintes. M. TERRISSE demandera à son fils s'il accepte de réaliser cette étude.

La séance est levée à 13 heures.

Le Secrétaire, Ch. LAHONDÈRE Le Président, R. DAUNAS